



FÉDÉRATION LUXEMBOURGEOISE DE HANDBALL

association sans but lucratif

F.L.H. ■ 3, route d'Arlon, L-8009 STRASSEN



DEMANDE DE SURCLASSEMENT

Sur base de l'article 10 du code du handball

« Par exception, sur demande du club et avec l'accord du joueur et d'un représentant légal, un joueur âgé de 16 ans accomplis (à partir du jour de son anniversaire) peut être classé dans la catégorie d'âge U19 à partir de cette date.

En clair, cela veut dire qu'en cas de demande le joueur en question aura le droit de jouer en catégorie U19 et en catégorie seniors, **mais il ne pourra plus jouer en catégorie U17.**

Le club :

demande par la présente le surclassement du joueur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

No licence :

Signatures

.....
Joueur

.....
Représentant légal

.....
Responsable du club

Date de la demande :

Tél : +352 48 54 74 ■ mail@flh.lu ■ www.flh.lu ■ www.welovehandball.lu
CCPL LU24 1111 0119 5625 0000 ■ BIL LU90 0024 1008 3380 0000

LU·EMBOURG
LET'S MAKE IT HAPPEN

